



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 11 décembre 2017 à 19 heures

L'an deux mille dix-sept et le onze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Danielle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jeanne TABARIES, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Isabelle BAINÉE, Sonia REBOUL, Terry ADGE, Stanislas THIRY, Jacques LLORCA, Pierre CAZENOVE, Delphine REXOVICE, Danièle NESPOULOUS

Etaient absents excusés avec procuration :

Nathalie CHAUVET a donné procuration à Jean-Claude PAGNIER
Marianne ARRIGO a donné procuration à Arlette RAJA
Paula SERRANO a donné procuration à Danielle BOURDEAUX

Absents excusés : Isabelle ALIBERT, Damien MAURRAS, Gilles FOUGA, Christian BEIGBEDER, Sylvie BERTHOMIEU

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

I/ Sonia REBOUL est élue secrétaire de séance à l'unanimité

II/ **Approbation du procès-verbal du 06 novembre 2017 à L'UNANIMITE**

III/ **DECISION** :

Décision n° 2017-20 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Hérault.

Il s'agit de solliciter auprès du Conseil Départemental de l'Hérault pour 2017 concernant les travaux de voirie de la rue du Languedoc.

IV/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.

1°) **FINANCES** – Budget Principal 2017 – décision modificative n° 2

2°) **INTERCOMMUNALITE** – Rapport de la CRC – Exercices 2010 et suivants de l'ex-CCNBT

3°) **RESSOURCES HUMAINES** – RIFSEEP

4°) **RESSOURCES HUMAINES** – Tableau des Emplois permanents – Création de modification des postes

5°) **FESTIVITES** – Miss Poussan – Tarif de la soirée.

6°) **PATRIMOINE** – Copropriété – 6, Bd René Tulet

7°) **URBANISME** – Projet concession de pâturage – Acquisition parcelle section BY n° 43 à la SAFER

8°) **URBANISME** – Approbation du PLU et du Périmètre de Protection Modifié

9°) **URBANISME** – Droit de préemption urbain sur le territoire communal.

RAPPORT N° 1 : BUDGET PRINCIPAL 2017 – décision modificative n° 2

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver la décision modificative n° 2 du BP 2017 dans ses écritures en section d'investissement et de fonctionnement présenté sur la maquette budgétaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 2 : INTERCOMMUNALITE – Rapport de la Chambre Régionale des Comptes – Contrôle des comptes et de la gestion de l'ex CCNBT

Rapporteur Monsieur le Maire:

Il s'agit de de prendre acte de la tenue des débats

PRISE D'ACTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 3 : RESSOURCES HUMAINES – RIFSEEP

Rapporteur Danielle BOURDEAUX :

Il s'agit d'approuver la création du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2018.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N°4 : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des emplois permanents – Modification des postes

Rapporteur Danielle BOURDEAUX :

Il s'agit de décider la création ou la modification des emplois permanents

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 5 : FESTIVITES – Miss POUSSAN – Tarif de la soirée

Rapporteur Danielle BOURDEAUX :

Il s'agit de fixer le tarif de l'entrée à la soirée annuelle « Miss Poussan » à 30€ par personne.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 6 : PATRIMOINE – Copropriété – 6, Bd René Tulet

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver la création d'un syndic de copropriété pour l'immeuble situé 6, Bd René Tulet et cadastré section BE n° 117

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 7 : URBANISME – Projet de concession pâturage – achat parcelle section BY n° 43 à la SAFER

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'accepter l'achat de la parcelle section BY n° 43 à la SAFER et l'intégrer dans le projet de concession de pâturage

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 8 : URBANISME – Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'approuver le projet de P.L.U ainsi que le P.P.M. l'intégrant celui-ci

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 9 : URBANISME - Droit de préemption urbain sur le territoire communal

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'approuver l'instauration du droit de préemption urbain sur les zones urbaines et à urbaniser de la commune

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20H25.